



BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 20

Cotisation annuelle

- 5€ - lycéen(ne), étudiant(e), bénéficiaire d'aide sociale
 20€ - salarié(e)
 50€ et plus - cotisation de soutien

- Adhésion
 Réadhésion

Numéro : - -

1

C'est votre première adhésion ou vos coordonnées ont changées :

Vos coordonnées postales

Nom : Prénom :
Numéro et Rue :
Bâtiment : Escalier : Étage : Code postal :
Commune : Pays :

Autres informations

E-mail : @
Téléphone | | | | Age :

2

A remplir obligatoirement :

Votre carte d'adhésion

Nom : Prénom :

Notre liste de diffusion par mails

Souhaitez-vous recevoir par mail des informations régulières sur l'association ? oui non

Votre mode de paiement

(pour toute information, contact à : tresorerie@ant-france.eu)

- En espèces Par virement sur le compte ci-dessous
 Par chèque, à l'ordre de : Association Nationale Transgenre Par mandat

10278	04900	00020426501	47	EUR	CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT 54 31 rue Gustave Simon – BP 70228 54004 – NANCY CEDEX
Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise	Domiciliation

IBAN : FR76 1027 8049 0000 0204 2650 147 - Swift/Bic : CMCIFR2A

3

Cadre réservé à l'administration

Montant perçu : € Chèques et mandats : N°
Banque : Durée de l'adhésion : ans
Numéro d'adhésion : - - Date d'enregistrement : / /

Indications pour remplir le bulletin et conditions d'adhésion au verso

Le :

Signature :

A renvoyer à : Association Nationale Transgenre - BP 43670 - 54097 NANCY Cedex

Indications pour remplir votre bulletin d'adhésion

Partie (1)

Le numéro d'adhésion est à reporter dès lors que vous cochez la case réadhésion. Votre numéro d'adhérent(e) se trouve sur votre carte d'adhésion de l'année précédente. Il se compose comme suit : AA – NNNN – DP (Année de première adhésion – numéro d'ordre qui vous a été attribué – Département). Dans le cas d'une adhésion hors métropole, ce sont les trois premières lettres du pays qui apparaissent en lieu et place du département.

Partie (2)

Ce cadre est à remplir lors de la première adhésion, ou si vous êtes déjà adhérent-e et que vous avez changé de coordonnées. Dans ce second cas, n'indiquez que les informations qui ont changé.

Votre adresse postale peut mentionner soit votre prénom à l'état-civil, soit votre prénom d'usage reflétant l'identité de genre que vous assumez. Vous pouvez choisir celui de l'état-civil si vous souhaitez protéger votre vie privée, ou si vous n'avez pas encore choisi de prénom d'usage.

Si vous habitez à l'étranger et que vous indiquez vos coordonnées téléphoniques, le premier champ est destiné à l'indicatif du pays où vous vous trouvez. Si vous habitez en France, laissez ce champ vide.

Partie (3)

Cette partie est à remplir obligatoirement que ce soit pour une primo-adhésion ou pour un renouvellement.

Le prénom figurant sur votre carte d'adhésion peut être soit celui de l'état-civil, soit votre prénom d'usage reflétant l'identité de genre que vous assumez.

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de « Association Nationale Transgenre ». Dans le cas d'un paiement par virement bancaire, une copie de l'ordre de virement est à joindre à votre bulletin d'adhésion ou à renvoyer par courriel à tresorerie@ant-france.eu. Dans le cas d'un règlement par mandat, veuillez joindre à votre bulletin d'adhésion le volet de l'imprimé destiné au bénéficiaire du paiement.

Conditions relatives à l'adhésion à l'ANT

Article N° 1 – Durée de l'adhésion

L'adhésion est valable pour l'année calendaire en cours, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Article N°2 – Effectivité de l'adhésion

L'adhésion n'est effective qu'à partir de la réception et de la validation par l'association du bulletin d'adhésion (page 1 de ce document) rempli, signé et accompagné de son règlement. (Art. 5 des statuts)

Article N°3 – Droit d'accès aux données

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Association Nationale Transgenre par mail ou courrier.

Article N°4 – Coordonnées

Association Nationale Transgenre - BP 43670 - 54097 NANCY Cedex

Association de loi 1901 - Enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n°W543003345

SIRET 530 483 734 00030

E-mail : secretariat.national@ant-france.eu – Web : www.ant-france.eu – Tel : +33(0)6 25 40 59 21